

Volontaire en Service Civique à L'Atelier Paysan

Titre de la mission : Appui à la production de références pour l'amélioration des politiques publiques agricoles dans leur prise en compte de l'innovation par les usages

Fédération dans laquelle se déroule la mission

Organisme L'Atelier Paysan, coopérative d'intérêt collectif affiliée à la Ligue de l'enseignement, FOL de l'Isère -

Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission

Education populaire

Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civique

Département isérois+ Paris + déplacements France

Objectif de la mission

- Participation active à la vie de la structure et apprentissage des techniques de l'autoconstruction.
- Etat des lieux sur quelques régions des mesures d'intérêt pour le soutien de l'autoconstruction et de l'innovation par les usages au sein des PDR et de mesures d'appui (investissement, animation) qui reconnaissent l'innovation par les usages et la capacité des agriculteurs à faire par eux-mêmes (outils, mais aussi déclarations...)
- Appui à l'identification des interlocuteurs pertinents au sein des Autorités de gestion locales et du Réseau Rural
- Participation à la formulation de propositions sur l'amélioration de cette prise en compte
- Restitution des travaux dans le cadre d'un séminaire du projet USAGES (1^{er} semestre 2018)

OBJECTIFS D'INTERET GENERAL
En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?
Intérêt pour le volontaire

Découverte du monde coopératif et de l'ESS, et du fonctionnement d'une tête de réseau nationale
Approfondissement de la compréhension des rôles des acteurs du développement territorial et des politiques publiques agricoles
Immersion dans les travaux du RRN (Réseau Rural National)
Constitution d'un bagage et de références solides sur la question de l'autonomie en agriculture et plus généralement
Exploration de la thématique de la souveraineté technologique en général

Intérêt pour la structure

Appui nécessaire à la mission de création de ressource pour les décideurs
Construction d'un point de vue argumenté sur les politiques publiques agricoles locales
Création de liens, d'un carnet d'adresses au sein de structures d'intérêt
Démarrage et poursuite d'affinage de l'argumentaire à destination des régions pour une meilleure compréhension des travaux liés à l'autoconstruction
Appui humain supplémentaire et engagé dans la vie de la coopérative

Intérêt pour la société et les publics

Soutien à une démarche d'intérêt général
Participation à un meilleur accompagnement des paysans, pour une meilleure efficacité des soutiens publics
Contribution à la production/diffusion de biens communs supplémentaires
Participation à un projet national producteur de ressources pour les acteurs du développement local (USAGES), financé par l'Europe et le MAAF

Indemnité du (des) volontaire(s)

Les jeunes bénéficient d'une indemnité mensuelle de **470.14 €** versée par l'État (plus 107.03 € si leur foyer bénéficiait du RSA ou s'ils sont boursiers 4^e échelon) et de **106.94 €** versée par la structure d'accueil.

Autres prestations proposées

- Gratuité de la carte M'ra (Conseil Régional Rhône Alpes)
- Accès à la tarification TER « illico solidaire » (- 75% de réduction sur billets train TER en région Auvergne Rhône-Alpes)
- Participation financière de 200 € de la région Auvergne Rhône Alpes, pour le suivi d'une formation (ex : BAFA ou BAFD) ou d'une formation de bénévole du monde associatif dans le cadre des dispositifs des réseaux SAVARA (frais d'hébergement non compris).

Durée
- 8 à 9 mois - Début de la mission : dès que possible
Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)
Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h 2 jours de congés par mois
Temps de présence hebdomadaire
24h/semaine
Tuteur dans l'association / Modalités concrètes du tutorat
Nom et Prénom : SINOIR Nicolas Fonction : Animateur National / Coordinateur MCDR USAGES Adresse : ZA Les Papeteries – 38140 RENAGE Téléphone : 07 85 41 99 02 Email : n.sinoir@latelierpaysan.org <i>A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?</i> Points hebdomadaires, notamment au démarrage. Comité de suivi de la mission à constituer. Disponibilité à la demande en fonction des besoins du ou de la volontaire.
Formations obligatoires et autres
- Formation citoyenne de 2 jours obligatoires - PSC1 : 7h - Formations internes aux techniques de l'autoconstruction paysanne sur un chantier au cours de la mission
Nombre de volontaires attendus en même temps
2 ou 3
Activités du volontaire (détailler les différentes tâches)
Construction d'une compréhension/connaissance affinée du cadre des politiques publiques agricoles dans plusieurs contextes - Identification de régions d'intérêt - Aide à la synthèse des études d'intérêt menées par le réseau rural - Construction d'un carnet d'adresses de partenaires au sein des régions étudiées et du réseau rural - Identification et analyse des mesures et des contextes d'intérêt au sein des PDRs Participation au travail d'orientation et d'amélioration des politiques publiques pour le Réseau Rural Français - participation à l'écriture d'un argumentaire à destination des régions - participation à l'élaboration d'un document de synthèse sur la prise en compte de l'autoconstruction dans les politiques publiques agricoles - production de ressources pour l'accompagnement des producteurs impliqués dans les processus d'autoconstruction et d'innovation par les usages - Restitution des travaux en lien avec l'animateur national, dans le cadre d'un séminaire de fin de projet organisé au premier semestre 2018 Appui à la vie du réseau et aux activités générales de l'Atelier Paysan : - Participation globale à la vie de la structure (réunion, moments collectifs, AG...) - Restitution à l'équipe et aux sociétaires du travail mené pour une montée en connaissance collective - Lien avec le chargé de vulgarisation pour valoriser le travail effectué
Interlocuteurs du volontaire durant sa mission
Gérants et animateur national. Membres de l'équipe salariée, bénévoles et associés de l'Atelier Paysan
Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles)
Le-la volontaire s'impliquera en étroite collaboration avec un collectif rassemblant 11 salarié(e)s, 1 ou 2 volontaires civiques, ainsi que des bénévoles et associés de la Coopérative d'Intérêt Collectif. Il (elle) sera amené(e) à travailler en lien étroit avec l'animateur national sur le projet USAGES, et à rencontrer, dans le cadre de ses missions, un ensemble d'acteurs et de partenaires dans les champs de l'ESS, l'Agriculture Biologique, la diffusion du libre et du développement agricole (Etat, régions, autres structures)
Conditions et moyens de travail
Lieu de travail : Renage – déplacements sur Paris et dans les régions concernées Poste informatique : oui Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques. Frais de déplacement pris en charge par l'organisme pour les missions. Autres : tickets restaurant.

Déplacements envisagés

Déplacements envisageables sur le département de l'Isère, sur la région Rhône-Alpes, et France entière, en fonction des besoins et partenariats. Permis B indispensable. Avances de frais et remboursement des frais selon barème interne.

Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

- Permis B.
- Connaissances en politiques agricoles locales et nationales
- Connaissance et compréhension des acteurs du développement agricole
- Notions d'informatique (logiciels de bureautique)
- Intérêt fort pour le monde de l'agriculture biologique, pour les démarches d'éducation populaire et d'autonomisation

Exercice du tutorat/ de l'accompagnement du volontaire :

Comité de suivi composé de la gérance, de l'animateur national (coordinateur du projet USAGES)

Formation et recherches bibliographiques sur la question de l'autonomie pendant un mois, en lien avec les chercheurs

Définition des objectifs plus précis de la mission, en concertation avec le volontaire et en adéquation avec ses envies et ses idées

Points hebdomadaires d'abord, puis à définir selon les besoins du volontaire, pour le guider dans sa mission

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le calendrier de la mission permet de calibrer la durée de la mission en fonction des activités prévisionnelles du volontaire, et des échéances et des contraintes liées au projet et à l'association (événements, fermeture...). Il permet également d'anticiper les temps de volontariat et de tutorat (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir...) .

Durée de la mission : 6 mois

Date de début : 15 mai 2017

Durée hebdomadaire : (24 h)

Jours de mission : du lundi au jeudi

 Début de mission (15 mai 2017) Milieu de mission	<u>Activités de la structure et échéances du projet sur lequel le volontaire effectuera sa mission</u> Activités et temps forts de la structure pendant la période de volontariat (assemblée générale, festival, fermeture de l'association...)	<u>Activités prévues dans le cadre de la mission</u> Activités réalisées par le volontaire durant sa mission et échéances prévues dans le projet mené (animations dans les écoles, préparation matériel pédagogique, entretiens avec le tuteur...)	<u>Temps prévus dans le cadre du volontariat</u> Temps dédiés au volontariat (formation civique, PSC1 , entretien volontaire-RSC, rassemblements nationaux, entretien de réflexion au projet d'avenir)
	<u>Retour des rencontres 2017 de l'Atelier Paysan</u>	<u>Immersion dans le sujet spécifique, recherche bibliographique</u>	
	<u>Chantiers de fin de saison de formation pour les agriculteurs</u>	<u>Prise en main de la démarche méthodologique, formation aux méthodes d'entretien et à l'analyse des cas d'étude</u>	
	<u>Préparation de la saison de formation 2017/2018, refonte des supports et créneaux</u>	<u>Planification des cas d'études et groupes suivis</u>	
	<u>Saison d'accompagnement à la R&D des groupes de paysans (été)</u>	<u>Entretiens avec l'équipe / les sociétaires / les paysans</u>	
	<u>Salons et journées porte-ouverte</u>	<u>Analyse des entretiens, restitutions, analyse des supports de formation</u>	
	<u>Redémarrage de la période de formation</u>	<u>Participation à au moins un chantier court / une journée de cahier des charges</u>	
	<u>CAO prospectif sur le futur de l'Atelier Paysan</u>	<u>Préparation, rencontres, restitutions (équipe, sociétaire, participation au livrable de projet)</u>	

